

## ACTUALITES FINANCIERES



## Table des matières

<b>ACTUALITES FINANCIERES</b> .....	<b>1</b>
<b>NOUVELLES FINANCIERES</b> .....	<b>3</b>
<b>APPEL AUX MEMBRES POUR LES COTISATIONS</b> .....	<b>4</b>
<b>COTISATIONS ET ABONNEMENTS</b> .....	<b>6</b>
<b>PARTICULIER MEMBRE DE LA SOCIETE DES ETUDES LATINES</b> .....	<b>6</b>
Vous voulez devenir membre de la Société des Etudes Latines .....	6
Vous êtes membre de la Société des Etudes Latines.....	6
<b>ABONNES NON MEMBRES DE LA SOCIETE DES ETUDES LATINES</b> .....	<b>7</b>
Particuliers non membres de la Société .....	7
Institutionnels .....	7
<b>INFORMATIONS FINANCIERES DIVERSES</b> .....	<b>8</b>
<b>1) A ceux qui souhaitent recevoir le dernier tome de la R. E. L.</b> .....	<b>8</b>
<b>2) Aux auteurs</b> .....	<b>9</b>
<b>3) Aux particuliers membres de la Société des Etudes Latines, aide pour remplir le formulaire en ligne</b> .....	<b>9</b>
<b>4) Conditions d'utilisation pour le site</b> .....	<b>10</b>
En français .....	10
En anglais.....	10

(Vous pouvez cliquer sur les rubriques désirées)



## NOUVELLES FINANCIERES

La Société des Études Latines est une association à but non lucratif, qui a pour objet d'agir en faveur du latin et de tous ceux qui s'y intéressent. C'est pourquoi, lors de plusieurs Assemblées générales, ses membres ont décidé de construire ce site Internet, pour faire connaître leurs activités et proposer à la consultation de chacun la *Revue des Etudes Latines* en ligne.

Toutes les tables des matières de la *Revue* sont maintenant en libre accès, depuis 1923 jusqu'au tome 94 de 2016. Par ailleurs sont également disponibles en ligne, moyennant une cotisation, les textes de la *Revue*. Ils constituent une base de données d'environ 40 000 pages, qui comprend des centaines d'articles et des milliers de comptes rendus de livres français et étrangers, portant sur tous les domaines de la civilisation latine : histoire des textes, éditions, histoire littéraire, sciences historiques, histoire des religions, archéologie et histoire de l'art, épigraphie et numismatique, latin tardif, médiéval, néo-latin, mélanges, ouvrages scolaires... Et c'est une base de données, permettant des recherches à partir d'une date, d'un titre, d'un auteur ou même d'un mot quelconque de l'ensemble de la base.

Le trésorier tient à remercier tous ceux qui ont contribué à cette entreprise, en particulier ceux qui ont prêté ou donné leurs revues pour la numérisation, puisque les stocks de la *Revue des Études Latines* avaient disparu dans l'incendie des « Belles Lettres ». Il tient aussi à exprimer sa reconnaissance à *L'Année Philologique*, dont le site a éclairé la conception de celui de la Société des Etudes Latines, et aux « Belles Lettres », leur fidèle diffuseur.

La Société des Études Latines finance ainsi des mises à jour régulières de la *Revue* en ligne, tout en poursuivant l'édition annuelle de la *Revue* papier.



## APPEL AUX MEMBRES POUR LES COTISATIONS

Jeanne DION, Trésorier de la Société des Etudes Latines  
Aux Membres de la Société des Etudes Latines

4 Janvier 2020

Chers Collègues,

En ce début d'année 2020, je vous adresse tous mes vœux les plus cordiaux de très bonne santé et de très heureuse année.

Grâce à votre soutien, notre *Revue des Etudes Latines* poursuit son développement, aussi bien sous forme papier qu'en ligne ; nous vous serons très reconnaissants de demander à vos bibliothèques respectives de s'y abonner, en France comme à l'étranger (la connexion est à demander aux "Belles Lettres" pour tous ceux qui ne sont pas des particuliers membres de l'Association).

L'année 2020 ressemble de nouveau à l'année 2019 : divers mouvements sociaux n'ont pas permis à notre Assemblée Générale d'avoir lieu comme prévu le 14 décembre 2019. De ce fait le budget ne sera voté qu'à la prochaine séance possible en 2020. Comme l'an dernier cependant, aucune hausse des cotisations n'est à l'ordre du jour pour les adhérents.

Si vous désirez le prochain numéro "papier" de la *REL*, vous pouvez donc libeller comme d'habitude **à l'ordre de la Société des Etudes Latines un chèque de 60 €**, que vous adressez à mon domicile :

Jeanne DION 52, avenue P. Déroulède 54520. LAXOU  
en précisant bien "papier" pour que je puisse clairement identifier votre demande. Vous pouvez de plus vous rendre sur la partie du site en libre accès et cliquer dans la page d'accueil sur « S'abonner à la *R. E. L.* » : vous y trouverez un

formulaire pour les membres ; merci de le remplir, même si vous cotisez à la *Revue* « papier ». Car nous vous transmettrons le plus possible des informations en ligne.

Si vous souhaitez la *Revue* en ligne, vous devrez obligatoirement remplir ce formulaire :

-Si c'est votre premier abonnement en ligne, en cliquant sur « nouveau » et en choisissant vous-même votre identifiant et votre mot de passe.

-Si c'est un renouvellement d'abonnement en ligne, vous cliquerez évidemment sur « renouvellement ».

Dans tous les cas merci de m'adresser d'abord votre chèque, à l'ordre de la **Société des Etudes Latines** et à mon domicile (voir ci-dessus) : **cotisation pour la Revue en ligne seule : 60 € ; cotisation pour la Revue en ligne et la Revue papier : 90 € ; cotisation en ligne seulement : 30 € pour ceux qui ont moins de 30 ans et ne sont pas encore engagés dans la vie professionnelle (joindre les pièces justificatives).**

Les tarifs qui concernent les particuliers qui ne sont pas membres de la Société des Etudes Latines et les institutions comme les bibliothèques, sont indiqués sur le site dans les « Actualités financières » ; y figure également une petite aide au remplissage des formulaires d'abonnement.

Quel que soit votre choix, je vous serais reconnaissante de me le faire connaître avant mai 2020 car cela simplifie l'envoi du prochain tome de la *Revue* dès sa sortie d'imprimerie. Pour répondre à certaines demandes, j'ajoute que le statut de notre association ne permet pas la délivrance de reçu fiscal.

Me permettez-vous de vous dire aussi toute ma reconnaissance pour la solidarité que vous manifestez dans notre association et ma très cordiale pensée

Jeanne Dion

## COTISATIONS ET ABONNEMENTS

Les deux tableaux suivants vous permettent de déterminer votre situation et de connaître les tarifs correspondants, votés à l'Assemblée Générale

<b>PARTICULIER MEMBRE DE LA SOCIETE DES ETUDES LATINES</b>		
<b>Vous voulez devenir membre de la Société des Etudes Latines</b>		
Veillez adresser votre demande à M <sup>me</sup> Jacqueline CHAMPEAUX, Administrateur de la Société Université de Paris IV – Sorbonne, Institut d'Études latines 1, rue Victor Cousin F – 75230 PARIS Cedex 05. et veuillez suivre la procédure ci-dessous.		
<b>Vous êtes membre de la Société des Etudes Latines</b>		
Veillez choisir une édition de la <i>R. E. L.</i> en complétant le formulaire du site situé dans Abonnement, puis libeller un chèque à l'ordre de la Société des Etudes Latines, pour l'adresser au trésorier de l'association Jeanne DION 52, avenue P. Déroulède 54520 LAXOU FRANCE Merci de bien indiquer votre mail si vous en avez un.		
Édition papier du tome 97	Édition en ligne des tomes 1 à 94 (validité un an)	Édition papier du tome 97 et édition en ligne des tomes 1 à 94
Cotisation 60€	Cotisation 60 € Cotisation d'accueil 30 € (voir conditions dans l'appel ci-dessus)	Cotisation 90 €

## ABONNES NON MEMBRES DE LA SOCIETE DES ETUDES LATINES

<b>Particuliers non membres de la Société</b>		<b>Institutionnels</b>	
Choisir une édition de la <i>R. E. L</i> ou les deux, et contacter « Les Belles Lettres » (voir formulaire Abonnement : Autres)		Choisir une édition de la <i>R.E.L</i> ou les deux et contacter « Les Belles Lettres » 95 Bd Raspail 75006 Paris (voir formulaire Abonnement : Autres)	
Édition papier du tome 97	Édition en ligne des tomes 1 à 94 (validité un an)	Édition papier du tome 97	Édition en ligne des tomes 1 à 94 (validité un an)
70 €	70 € H.T.	70 €	<b>1 plage d'adresses IP</b> 1 à 5 connexions : 180 € HT 1 à 10 connexions : 350 € HT
			<b>Plusieurs plages d'adresses IP</b> 1 à 10 connexions : 390 € HT Plus de 10 connexions : 630 € HT

**Une adresse IP** est l'adresse numérique d'un ordinateur connecté à Internet. Elle est constituée de quatre segments séparés par des points. Les trois premiers points identifient le réseau auquel l'ordinateur appartient ; le quatrième identifie l'ordinateur dans ce réseau.

Ex : 111.111.11.22 ; l'ordinateur est désigné par 22, le reste est l'identifiant de son réseau.

**Une plage d'adresses IP** désigne tous les ordinateurs dont l'adresse IP commence par les mêmes trois premiers segments. Dans une plage il y a jusqu'à 256 adresses.

Ex : La plage 111.111.11.0-255 : elle contient tous les ordinateurs dont l'adresse IP commence par 111.111.11

**Les serveurs proxy** entraînent la souscription d'abonnements pour plusieurs plages d'adresses IP.



## INFORMATIONS FINANCIERES DIVERSES

### **1) A ceux qui souhaitent recevoir le dernier tome de la *R. E. L.***

Si vous êtes membre de la Société des Etudes Latines vous pouvez recevoir la *Revue*, après avoir payé votre cotisation de 60 € par chèque libellé à l'ordre de la Société des Etudes Latines et adressé au trésorier :

Jeanne Dion  
52, avenue P. Déroulède 54520 LAXOU

Sinon, merci de vous adresser aux « Belles Lettres », de même que pour les tomes antérieurs.



## 2) Aux auteurs

La Société des Études Latines s'engage à supprimer un ou plusieurs textes d'un auteur à la demande de celui-ci ou de ses ayants droit. Cette demande devra être formulée par écrit, en indiquant précisément les références du ou des textes à supprimer, et adressée à M<sup>me</sup> Jacqueline CHAMPEAUX, Administrateur de la Société

Université de Paris IV – Sorbonne, Institut d'Études latines  
1, rue Victor Cousin F – 75230 PARIS Cedex 05.

Du fait des charges financières entraînées par cette modification de la base de données de l'Association, cette suppression sera définitive.

## 3) Aux particuliers membres de la Société des Etudes Latines, aide pour remplir le formulaire en ligne

Sur la page d'accueil du site de la Société des Etudes Latines, observer les deux cadres ; cliquer, dans le second cadre *Revue des Etudes Latines* sur « S'abonner à la *R. E. L.* ».

La page du formulaire d'abonnement s'ouvre, cliquer sur « Particulier membre... »

- choisir le type de *R. E. L.* désiré
- puis dans abonnement choisir « **nouveau** » s'il s'agit d'une première demande de connexion en ligne ; sinon choisir le « **renouvellement** » de la connexion en ligne
- remplir ensuite, champ par champ ; pour plus de commodité, l'identifiant et le mot de passe sont au libre choix de l'abonné mais doivent être uniquement en lettres et chiffres, **sans ponctuation ni espace** ; on confirme le mot de passe en le répétant ;
- ne pas oublier de cocher à la fin « j'ai lu et approuvé... »
- envoyer le formulaire ; la connexion se fera quand le trésorier aura reçu le paiement correspondant.

Bonne navigation...

#### **4) Conditions d'utilisation pour le site**

##### **En français**

Voir les Mentions légales au bas de la page d'Accueil du site de la Société des Etudes Latines.

##### **En anglais**

Les voici pour les utilisateurs qui le souhaitent :

#### **TERMS AND CONDITIONS OF USE**

##### **Article 1 - OBJET**

By subscribing to REVUE DES ETUDES LATINES on the Internet ([www.societedesetudeslatines.com](http://www.societedesetudeslatines.com)), the database of the Société des Etudes Latines produced by the Société des Etudes Latines (named below "the Producer") and marketed by the publishing company Les Belles Lettres and the Société des Etudes Latines (known below as "The Broadcasters"), the Client is deemed to have accepted the terms and conditions of use below.

##### **Article 2 - SERVER CENTRES**

2.1- The computer distribution of the data bank is carried out by one or more server centers.

2.2- Apart from maintenance interventions, servers are accessible 24 hours a day, 7 days a week. Access takes place without any assistance from the operating teams.

2.3- The Producer and Broadcasters cannot be held responsible for any technical incidents that may occur on networks under their control (telecommunication, electricity, etc.) as well as any other cases of force majeure in accordance with the current jurisprudence.

##### **ARTICLE 3 - ACCESS TO THE DATABASE**

3.1- Broadcasters will provide the Client with the necessary means of access to the questioning of the database of the Société des Etudes Latines.

3.2- The Producer and Broadcasters reserve the right to make any changes deemed necessary to improve the service. In this case, the Customer will be informed beforehand of the possible consequences of such changes.

#### ARTICLE 4 - MATERIAL

The use of the database of the Société des Etudes Latines is carried out from a terminal installed at the customer's stagecoach in its premises, manipulated by itself or the persons authorized by him. It is connected to the computer system of the host center(s) used by the Producer.

The installation and operation of the Client's equipment is carried out under his sole responsibility and at his own expense. The Producer and Broadcasters cannot be held responsible for any inconvenience or malfunction inherent in the Client's equipment and its use.

The database of the Société des Etudes Latines Internet has been optimized for a consultation in 1024 x 768 pixels for Internet Explorer browsers (Version 5.5 +), Firefox (1+) and Safari (1.5+).

#### ARTICLE 5 - OWNERSHIP AND DATA PROTECTION

The right available to the Client does not, under any circumstances, constitute a transfer to his benefit of the intellectual property rights of the database of the Société des Etudes Latines, which belong exclusively to the Producer who distributes it with the Belles Lettres. The Customer refrains from reproducing all or part of the data outside of his own needs and undertakes not to make any commercial or free exploitation of it, directly or indirectly.

#### 6.1- CUSTOMER RESPONSIBILITY

The Client is solely responsible for the use he makes of the database of the Société des Etudes Latines, the questions he asks and the employment he makes of the results obtained, including in case of lack of results.

The liability of the Producer and Broadcasters cannot be sought if the Client has not himself met his obligations.

The Producer and Broadcasters cannot be held responsible for direct or indirect damage, which could result from the inability to access the database, regardless of the duration, or from the use of erroneous information contained in the Producer's Data.

#### 6.2- RESPONSIBILITY OF PRODUCER AND BROADCASTERS

The Producer and Broadcasters cannot guarantee the accuracy, relevance, completeness, news, reliability or ability to make special use of information made available through the database of the Société des Etudes Latines.

The liability of the Producer and Broadcasters, implicated in any legal claim (whether contractual, tort or otherwise) and in any way related to the data bank, may not exceed the total amount paid by the Client for its use.

#### ARTICLE 7 - PRIVACY

The Broadcasters and the Producer undertake not to disclose any information that allows third parties to know the details of the Customer's questions.

#### ARTICLE 8 - OTHER PROVISIONS

8.1- These conditions of use are governed by French law.

8.2- In the event of a dispute over the interpretation or implementation of any of these provisions, and in the absence of an amicable agreement of the parties, the Paris Commercial Court will be the sole competent.